



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la police du commerce SPoCo
Amt für Gewerbepolizei GePoA

Grand-Rue 27, CP 1174, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 77, F +41 26 305 14 89

www.fr.ch/spoco

—

Courriel : pocco@fr.ch

Demande de patente V en vue de l'exploitation d'une cuisine ambulante

Informations sur la cuisine ambulante

Proposition de **dénomination de la cuisine ambulante** :

Exercez-vous cette activité :

- 1) à titre personnel (ne pas remplir la rubrique ci-dessous relative à la société)
- 1) par le biais d'une société d'exploitation (informations sur la société + documents complémentaires)

Données personnelles du futur exploitant (personne physique)

Nom du futur titulaire de la patente :

Adresse privée :

NP : Lieu :

Tél. privé : Natel :

Date de naissance :

Adresse email privée :

Données concernant la société (personne morale) SI DEJA CREEE

Nom précis de la société d'exploitation :

Adresse :

NP : Lieu :

Tél. privé : Natel :

Adresse email société :

—

Description du véhicule ou de la remorque (équipements, source d'énergie, etc...)

.....
.....
.....
.....

Locaux annexes

Disposez-vous de locaux annexes destinés au stockage ou à la fabrication ? oui non

Si oui, veuillez répondre aux questions ci-dessous :

Adresse des locaux annexes:

NP : Lieu :

Avez-vous un permis de construire pour ces locaux annexes : oui non

Avez-vous déposé une demande de permis de construire pour ces locaux annexes : oui non

Prestations culinaires

Quelles prestations culinaires seront proposées à la clientèle ? (merci de joindre la carte)

.....
.....
.....
.....

Proposerez-vous un service complémentaire de traiteur (préparation et livraison de mets et de boissons): oui non

Date de mise en exploitation prévue de la cuisine ambulante :

Signature :

Cette formule doit être retournée, accompagnée de tous les documents ci-dessous, à l'adresse du Service, au moins 60 jours avant le début de l'activité.

Documents à fournir concernant la cuisine ambulante :

1. le consentement écrit du propriétaire du véhicule ou de la remorque et des éventuels locaux annexes ;
2. une copie du permis de construire ou du formulaire de demande de permis pour l'aménagement des locaux annexes ;

Documents à fournir concernant l'exploitant :

3. un extrait du casier judiciaire du requérant ; (vous pouvez commander votre casier soit à un guichet postal, soit sur internet à l'adresse www.casier.admin.ch)*;
4. une autorisation de séjour pour les requérants étrangers ressortissant d'un Etat non membre de l'Union européenne ;
5. une déclaration de la justice de paix attestant que le requérant n'est pas privé de l'exercice des droits civils* ;
6. une attestation de domicile*;
7. une déclaration de l'Office des poursuites du ou des domiciles du requérant pour les cinq années précédentes, attestant qu'il n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens* ;
8. une déclaration de l'Office des faillites du ou des domiciles du requérant pour les cinq années précédentes, attestant qu'il n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens* ;
9. un curriculum vitae ;
10. un document attestant qu'il a suivi la formation partielle imposée aux titulaires de patentes V ou l'inscription à cette formation ;

En cas d'exploitation de l'établissement par une personne morale, les documents complémentaires suivants doivent être produits

11. l'inscription au registre du commerce ;
12. le contrat d'engagement du gérant responsable ;
13. la répartition des tâches entre les associés ;
14. une déclaration de l'Office des poursuites du ou des domiciles de la personne morale pour les cinq années précédentes, attestant qu'elle n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens* ;
15. une déclaration de l'Office des faillites du ou des domiciles de la personne morale pour les cinq années précédentes, attestant qu'elle n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens*.

*** Ces documents doivent être originaux et ne pas dater, lors de leur production, de plus de trois mois.**